













## Engagements de la MSA

- Nous veillons à vous accueillir dans des espaces adaptés et agréables
- Nous veillons à vos conditions d'attente :
  - Lieux d'accueil propres, aérés, rangés et le matériel en bon état.
  - Publications récentes et diversifiées mises à disposition.
  - Sièges mis à disposition et en nombre suffisant.
- Nous veillons aux conditions d'accueil des personnes à mobilité réduite.
  - Locaux accessibles.
- 2 Nous nous engageons à limiter votre temps d'attente
  - Nous vous recevons dans un délai de 20 minutes, dans la mesure du possible.
  - Nous nous efforçons de répondre rapidement à tous vos appels téléphoniques.
  - Nous nous engageons à répondre dans les 48 heures à vos courriers électroniques, dans la mesure du possible.
- 3 Nous nous présentons à chaque contact
- 4 Nous vous accueillons avec amabilité et disponibilité
- Nous vous écoutons et répondons à votre demande en toute confidentialité
  - Nous vous écoutons et vous informons dans des termes simples et compréhensibles.
  - Nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations.
  - 6 Nous vous informons sur nos possibilités d'accueil
    - Nous veillons à vous informer des jours et horaires d'ouverture de nos services :
      - A l'extérieur des locaux,
      - Sur messagerie vocale,
      - Sur notre site Internet.
    - Nous sommes à l'écoute de vos suggestions pour améliorer la qualité de notre accueil
      - Nous mettons à votre disposition des moyens permettant de recueillir vos suggestions.
      - Nous vous interrogeons régulièrement sur vos attentes et votre satisfaction concernant la qualité de notre accueil.

« Yous écouter et vous satisfaire »

Le Directeur

Le collaborateur

